ALCOOL-IN

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MA MÈRE EST ALCOOLIQUE

Par Profil supprimé Postée le 11/06/2019 17:21

> Bonjour. Ma mère est alcoolique depuis une dizaine d'années mais ses dernières années c'est devenu de pire en pire. Je vis à 35km de chez elle donc je ne peux pas faire grand chose. Il y a 1 an elle a bien voulu que je l'aide je l'ai emmené voir un addictologue il a voulu essayer avec les médicaments ça a fonctionné 1 mois a peu près mais ensuite elle a recommencé. Depuis elle ne va plus au Rdv de l'addictologue elle se laisse aller niveau santé, nourriture. Elle est très mal entourée beaucoup de personnes qui boivent, qui lui volent de l'argent etc... elle est tombée 4 fois en 1 mois des blessures assez importantes à chaque fois. Je ne sais plus quoi faire si vous pouvez me conseiller ? Merci

---

Mise en ligne le 13/06/2019

Bonjour,

Nous comprenons bien votre préoccupation et votre désarroi dans la situation que vous décrivez tant il peut se révéler difficile d'aider une personne dépendante à l'alcool. Il est souvent important pour ce faire de pouvoir identifier tout ou partie de ce qui génère la consommation d'alcool et son évolution.

Votre mère a mis un terme au suivi avec le médecin addictologue et une des explications possibles pourrait être qu'elle ne trouve pas de sens à arrêter de consommer, que le produit a pris pour elle une place trop importante dans sa vie et qu'elle se sent en souffrance morale lorsqu'elle ne consomme pas.

Aussi, l'aide que vous pourriez éventuellement lui apporter pourrait résider dans une invitation à prendre soin d'elle, une valorisation de ses qualités, une mise en projet de l'intérêt qu'elle aurait à prendre soin de sa santé,…

La personne la mieux placée pour répondre à votre questionnement reste cependant votre mère elle-même. En lui posant la question de ce que vous pourriez faire pour elle, lui disant votre inquiétude et votre souhait de la voir plus soignée, épanouie ou ne plus la voir se blesser, elle pourrait vous répondre en fonction de ses besoins et ses attentes vis-à-vis de vous.

A vous ensuite d'évaluer vos propres limites dans ce qu'il vous est possible de faire, accepter ou ce qui vous est intolérable.

Il est important de savoir que dans les CSAPA (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), les professionnels proposent des consultations individuelles, confidentielles et gratuites aux usagers qui en font la démarche mais également à l'entourage lorsqu'il se sent démuni. Une telle démarche vous permettrait d'être aidé(e) dans la réflexion et de vous préserver. Il n'est pas possible de faire le chemin à la place d'une personne malgré toute votre bonne volonté et il est parfois nécessaire d'accepter de ne pas pouvoir faire plus que ce que la personne vous laisse faire.

Il existe des CSAPA dans tous les départements ; ne disposant d'aucune information concernant votre lieu de résidence, nous vous joignons un lien ci-dessous qui pourra vous permettre d'effectuer votre propre recherche.

Nous vous joignons d'autres liens qui pourront vous apporter quelques pistes de réflexion supplémentaires.

Si vous souhaitez aborder la question sous forme d'échanges ou juste être aidé(e) dans l'orientation vers le CSAPA, vous pouvez également nous joindre de façon anonyme tous les jours de 8h à 2h (appel non surtaxé) au 0980 980 930 ou par chat via notre site de 14h à minuit.

Bien cordialement

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service
- Comment aider un proche